

[Le centre de médecine du sport](#)

31 janvier 2015 - 08 : 06



Horaires :

Consultations uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone ou à l'accueil. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pourquoi faire ?

- VMNCI (Visite Médicale de Non Contre Indication) préalable à la délivrance d'un certificat en vue de l'obtention d'une licence pour la pratique d'une Activité Physique ou d'un Sport (en compétition). Un certificat est valable 6 mois, vous pouvez donc prendre rendez-vous en mai pour une activité qui débute en septembre.
- VMNCI pour les sports à risque : Plongée, Parachutisme, Alpinisme, Sports de combat (avec mise KO)
- Suivi médical règlementaire imposé aux athlètes figurant sur les listes de Haut Niveau ou Espoir
- Suivi de l'entraînement (à la demande des athlètes et de leur encadrement) dans la structure ou sur le terrain avec l'aide d'outils spécifiques adaptés.
- Prise en compte des pathologies sportives
- Formation : au près de cadres techniques, de stagiaires (médicaux ou paramédicaux)
- Information : sur différents thèmes en lien avec la médecine du sport sur des publics variés.

Pour qui ?

Tous les pratiquants d'Activités Physiques Sportives et Artistiques, de tout niveau.

Par qui ?

- Des médecins titulaires d'un diplôme de médecine du sport (+ agrément Plongée et Parachutisme)
- Des infirmières
- Une conseillère médico-sportive.

Renseignements

Centre de Médecine du sport  
26 rue Camille Desmoulins  
Tél : 02.98.33.53.40  
[cms@brest-metropole-oceane.fr](mailto:cms@brest-metropole-oceane.fr)